



## Pour tous les parents

L'École des parents et Maison des enfants est ouverte à tous les parents et leurs enfants. Ce nouvel espace public offre aux parents de multiples modalités d'accès à l'information, d'échanges d'initiatives et de réflexions communes autour de l'exercice de la parentalité. C'est un lieu où l'on cultive et développe l'art d'être parent dans toute sa dimension éducative.

L'équipe de l'École des parents et Maison des enfants, ainsi que les partenaires associatifs, vous proposent, dans un espace convivial, des informations pratiques, des ateliers, des conférences-débats, des « cafés parents » tout au long de l'année.

## Fondée sur l'équilibre entre droits et devoirs

Son action repose sur des valeurs fondamentales : la pleine reconnaissance de l'enfant en tant que personne, la place des parents en tant que premiers éducateurs de l'enfant, et le respect des familles. Elle s'inscrit dans une approche sociétale actuelle et répond aux besoins des parents dans les domaines éducatif, de la scolarité, des nouvelles technologies, de la santé globale, des sports, de la culture.



## COMMENT S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS

Toutes les activités de l'École des parents-Maison des enfants, à Nice et au Cannet, sont libres, gratuites et accessibles, soit sur rendez-vous ou pré-inscription par :

**Téléphone : 04 97 20 18 84**

**E-mail : [ecoledesparents@cgo6.fr](mailto:ecoledesparents@cgo6.fr)**

### Lieux d'activités :

- **À Nice**  
26, rue Saint-François-de-Paule - 06300 Nice  
Ouverture au public :  
lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13 h 30 à 17 h,  
mercredi : de 13 h 30 à 18 h :  
accueil, information, orientation.
- **Au Cannet**  
291, avenue du Général-de-Gaulle  
06610 Le Cannet  
dans les locaux de la Maison des Solidarités départementales.

**Le programme complet des activités à Nice et au Cannet est disponible sur le site :**

**[www.cgo6.fr](http://www.cgo6.fr)**



# ÉCOLE DES PARENTS *et* MAISON DES ENFANTS



## NICE - LE CANNET Présentation des activités





## ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LES ÉCOLES DES PARENTS *et* MAISONS DES ENFANTS DE NICE ET DU CANNET

### Activités collectives (sur pré-inscription)

- Séances collectives des parents bénéficiaires du Contrat de Responsabilité Parental (CRP), programmées au Cannet et à Nice, les samedis matin, de 9 h à 12 h.
- Atelier parents, pour tous ceux qui désirent faciliter la communication avec leur enfant dès son plus jeune âge. Séance hebdomadaire, le lundi ou le mercredi, de 14 h à 16 h.
- Atelier informatique, utilisation ENT, Espace Numérique de Travail, destiné aux parents de collégiens. Séance mensuelle à Nice, le lundi de 14 h à 15 h et de 17 h à 18 h. Séance mensuelle au Cannet, le jeudi de 14 h à 15 h et de 17 h à 18h.
- Atelier informatique pour les grands-parents, qui souhaitent se connecter avec leurs petits-enfants. Séance mensuelle à Nice, le mardi de 10 h à 11 h, au Cannet, le jeudi de 10 h à 11 h.
- Adoption - Groupe de parole mensuel à Nice, le mercredi de 18 h à 20 h et au Cannet, le lundi de 18 h à 20 h.

### Réunions d'information (sur pré-inscriptions)

sur les métiers d'assistants maternels et d'assistants familiaux :

À Nice, réunion mensuelle, le lundi de 13 h 30 à 17 h.  
Au Cannet, réunion semestrielle, le mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

**Conférences-débats** trimestrielles, organisées le jeudi de 18 h à 20 h, ouvertes à tous les parents, sur des thèmes variés et d'actualité. Elles sont animées par des spécialistes qui interviennent selon les thématiques programmées.

## ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'ÉCOLE DES PARENTS *et* MAISON DES ENFANTS DE NICE

### Activités collectives (sur pré-inscription)

- Atelier informatique VoixHaute.Net (sur pré-inscription) pour apprendre à lire de façon ludique, destiné aux enfants de 6 à 12 ans, accompagnés de leurs parents. Séance mensuelle, le deuxième mercredi du mois, de 10 h à 11 h 30.
- « Café parents » et « Café grands parents », échanges et réflexion sur des thèmes prédéfinis relatifs à l'éducation des enfants. Séance mensuelle, le dernier vendredi du mois, de 14 h à 16 h.
- Atelier nutrition, destiné aux parents et ciblé sur le décodage des étiquettes alimentaires. Séance mensuelle, le dernier mardi du mois, de 14 h à 16 h.
- Préparation à la naissance, séance hebdomadaire, le mardi de 19 h à 21 h.
- Atelier baby massage, destiné aux bébés à partir de 6 semaines, accompagnés de leurs parents. Séance hebdomadaire, le jeudi de 14 h à 16 h.
- Atelier bébé « berceuse », séance mensuelle, le deuxième mardi du mois, de 9 h 30 à 11 h 30.
- Atelier « éveil artistique », destiné aux parents accompagnés de leurs jeunes enfants de 1 à 3 ans. Séance hebdomadaire, le mercredi matin de 9 h 30 à 11 h.



## ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'ÉCOLE DES PARENTS *et* MAISON DES ENFANTS DE NICE

### Activités individuelles (sur rendez-vous)

- Permanences juridiques du Conseil départemental d'accès au droit, destinées aux parents et aux jeunes de 13 à 25 ans. Permanence mensuelle, le premier mardi du mois, de 16 h à 18 h.
- Permanences d'orientation scolaire du Centre d'information et d'orientation de l'Éducation Nationale, destinées aux élèves et aux parents. Permanence hebdomadaire, le mercredi, de 13 h 30 à 17 h.

Ces deux permanences peuvent être réalisées à distance, en visiophonie, via les Maisons du Département.